



Université
de Toulouse

**La mission accueil logement de
l'Université de Toulouse :
un lieu unique, pour accéder à un ensemble de
services facilitant l'accès des étudiants à un
logement**

110.000 étudiants en Midi-Pyrénées, dont 93 000 sur Toulouse et son agglomération, et à chaque rentrée universitaire, près de **35 000 nouveaux étudiants** s'installent dans notre région.

D'où que l'on vienne, que ce soit d'un département limitrophe, de l'autre bout de la France, et plus encore de l'étranger, c'est toujours un peu le parcours du combattant de réaliser toutes les formalités administratives. Savoir ce qu'il faut faire, où s'adresser, trouver un logement... il n'est pas simple de prendre ses marques dans une nouvelle ville. Plus vite ces questions pratiques sont traitées, plus vite les étudiants peuvent se consacrer à leurs études.

C'est sur la base de ces constats que l'Université de Toulouse a créé en avril 2010 la Mission accueil logement.

Cette mission propose des **supports** : le **guide pratique ariane** (en français, anglais, espagnol et chinois) qui couvre les questions de logement, couverture santé, assurances, budget, vie étudiante, mais aussi de culture et d'apprentissage des langues, **un plan papier** de la ville de Toulouse sur lequel figurent les principaux lieux utiles pour les étudiants, ainsi qu'**un plan interactif** qui permet de localiser l'ensemble des points d'intérêt soit de manière exhaustive, soit en les ciblant par thèmes (lieux de formation, services publics, Cités U...) et ce dans toutes les villes universitaires de Midi-Pyrénées - <http://plan.univ-toulouse.fr>.

Le service gère aussi 2 dispositifs facilitant l'accès au logement des étudiants

■ La Garantie Midi-Pyrénées

Depuis 2010, ce service gère la Garantie Midi-Pyrénées, un dispositif partenarial Région Midi-Pyrénées / CROUS / Université de Toulouse de caution locative pour les étudiants : **4.200 garanties octroyées depuis juillet 2010**. Il attribue les garanties, assure un suivi individualisé des étudiants, et met en place des partenariats avec l'ensemble des bailleurs, CROUS, résidences étudiantes sociales ou privées, agences locatives et propriétaires particuliers pour faire connaître cette Garantie. Des relations privilégiées ont ainsi pu voir le jour avec la FNAIM 31 et l'UNPI 31.

La Garantie Midi-Pyrénées est gratuite, autant pour les bénéficiaires que pour les bailleurs. Elle est sûre, simple et rapide à mettre en place, et couvre jusqu'à 10 mois d'impayés.

Pour qui ?

Pour tous les étudiants de **Midi-Pyrénées**

- **Post-bac** jusqu'au doctorat à l'exception des étudiants en alternance ou relevant de la formation continue,
- **sans condition** de **nationalité, ressources** ou **âge**.

Pour quel type de logement ?

Pour tous les logements situés en **Midi-Pyrénées** :

- de **tous bailleurs** (CROUS, HLM, agences locatives, propriétaires particuliers)
- de **tous types** (chambre, studio, T1, T2, T3...)
- quel que soit le mode d'occupation (seul, en couple, en colocation)

Comment ?

- L'étudiant fait sa demande en ligne sur <http://garant.univ-toulouse.fr>
- Lorsque toutes les pièces justificatives sont produites, la garantie peut être formalisée en 48 heures.

En savoir + : <http://garant.univ-toulouse.fr/>

■ Le Pass-Log de la Ville de Toulouse

Il s'agit d'une aide à l'installation qui permet l'avance d'un mois de loyer maximum, dans la limite de 500 €, remboursable par mensualités.

Pour qui ?

- tous les étudiants de 18 à 26 ans,
- **sans condition de ressources** ni de **nationalité**,
- **s'installant sur la commune de Toulouse.**

Comment ? :

- L'étudiant fait sa demande en ligne sur <http://passlog.univ-toulouse.fr>
- Il se présente à la Mission Accueil Logement de l'Université de Toulouse, 15 rue des Lois, pour étudier la durée et le montant du remboursement, et établir le dossier.

En savoir + : <http://passlog.univ-toulouse.fr/>

LA MISSION ACCUEIL LOGEMENT

La Mission Accueil Logement, composée d'une équipe multilingue, reçoit les étudiants tout au long de l'année. En période de rentrée universitaire, et ce jusqu' au 25 octobre 2013, ouverture au public du lundi au vendredi, en journée continue, de 9h30 à 18h.